AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1957
FR0000120164-FS1161

11 décembre 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CGG

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 décembre 2018, complété par un courrier reçu le 10 décembre 2018, la société River and Mercantile Asset Management LLP[1] (30 Coleman Street, EC2R 5AL Londres, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 décembre 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CGG et détenir, pour le compte desdits fonds, 35 539 430 actions CGG représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CGG sur le marché.

[1] Contrôlée par la société River and Mercantile Group.
[2] Sur la base d'un capital composé de 709 943 886 actions représentant 709 997 438 droits de vote.